

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00915

Numéro SIREN : 441 703 352

Nom ou dénomination : A J P L

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 1308

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/1308

Déposant :

Nom/dénomination : A J P L

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 441 703 352

N° gestion : 2002 B 00915

1308 29 JAN. 2020
Gumb.

A.J.P.L.
Société par actions simplifiée au capital de 112.343,20 euros
Siège social : JUZIERS (78820)
233 avenue de Paris
441 703 352 R.C.S. VERSAILLES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 451.757 € au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

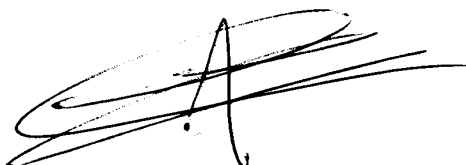
<i>EXERCICE</i>	DIVIDENDE DISTRIBUÉ Par action	Abattement art. 158-3 CGI Pour les personnes physiques
2015/2016	0 €	SANS OBJET
2016/2017	0 €	SANS OBJET
2017/2018	0 €	SANS OBJET

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale du 13 DECEMBRE 2019.

LE PRÉSIDENT

Philippe AGOSTINI



CERTIFIEE
ORIGINAL
CONFORME

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 30/06/19	Val. Nette 30/06/18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Fonds commercial	87 000		87 000	97 000
Autres Immobilisations Incorporelles	48 366	48 366		
	135 366	48 366	87 000	97 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	29 665	18 129	11 536	14 503
Constructions	2 587 340	2 098 715	488 625	556 105
Installations et matériel	944 362	647 950	296 412	28 067
Autres Immobilisations corporelles	1 056 803	573 700	483 103	154 195
Immobilisations corporelles en cours				
	4 618 170	3 338 494	1 279 677	752 870
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	36 800		36 800	72 000
Autres immobilisations financières	186 128		186 128	123 104
	222 928		222 928	195 104
VALEURS D'EXPLOITATION				
Stocks matières premières et approvisionnements				
Stocks en-cours de biens et services				
Stocks de marchandises	894 382		894 382	930 120
	894 382		894 382	930 120
CREANCES REALISABLES				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients	102 953	14 199	88 754	17 188
Autres Créances	133 761		133 761	138 655
Etat - TVA	31 115		31 115	23 190
Etat - Impot Société	69 135		69 135	78 817
	336 964	14 199	322 765	257 850
CREANCES DISPONIBLES				
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	309 896		309 896	223 592
	309 896		309 896	223 592
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
	23 121		23 121	27 729
Charges à Répartir /plusieurs Exercices				
Prime de rembours. des obligations	4 375		4 375	
Ecarts de conversion actif				

Cabinet C.F.G - CAEN

CFG

BILAN
Passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	112 343	37 444
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	3 744	3 744
Réserves réglementées		
Autres réserves	428 590	428 590
Report à Nouveau	(988 487)	(537 596)
Résultat de l'Exercice	(451 757)	(450 891)
Provisions réglementées		
	(895 567)	(518 709)
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AVANCES CONDITIONNEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		8 718
Provisions pour Charges		
		8 718
DETTES FINANCIERES		
Emprunts établissements de crédit	1 561 469	300 533
Emprunts & dettes financières divers	968 098	41 500
Intérêts dus sur Emprunts	3 120	
Découverts bancaires		14 902
Interets et agios bancaires dus	1 201	
	2 533 887	356 935
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances & acomptes reçus / commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 079 662	2 234 615
Provision congés payés	125 063	134 756
Autres dettes sociales	112 223	96 286
Etat - TVA	238	1 384
Autres dettes fiscales	123 905	135 061
Autres Dettes (Clients divers)		48
	1 441 091	2 602 150
DETTES HORS EXPLOITATION		
Fournisseurs immobilisations	26 688	
Etat impot société		
Autres Dettes	38 044	35 170
	64 733	35 170
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Ecarts de conversion passif		

Cabinet C.F.G - CAEN

CFG

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2019		30/06/2018		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises	13 350 221	93,6	13 918 282	93,6	(568 061)	(4,1)
Ventes de biens	839 765	5,9	872 349	5,9	(32 584)	(3,7)
Variation des encours						
Ventes travaux et services	76 076	0,5	76 721	0,5	(645)	(0,8)
Variation des encours						
	14 266 062	99,9	14 867 352	99,9	(601 290)	(4,1)
Achats de marchandises	10 535 410	73,9	11 356 753	76,4	(821 342)	(7,2)
Variation de stocks	35 738	0,3	(29 639)	(0,2)	65 378	220,6
Achats matieres et approvisionnements	533 234	3,7	539 764	3,6	(6 530)	(1,2)
Variation de stocks						
Sous traitance						
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES	11 104 383	77,8	11 866 877	79,8	(762 495)	(6,4)
Marge dégagée sur négoce	2 779 072	19,5	2 591 169	17,4	187 903	7,3
Marge dégagée sur production de biens	306 531	2,2	332 585	2,2	(26 054)	(7,8)
Marge dégagée sur travaux et services	76 076	0,5	76 721	0,5	(645)	(0,8)
Produits accessoires	236 358	1,7	347 865	2,3	(111 508)	(32,1)
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	190		2 761	0,0	(2 571)	(93,1)
<i>Total</i>	236 547	1,7	350 626	2,4	(114 079)	(32,5)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
Achats de matieres et fournitures	175 820	1,2	171 788	1,2	4 033	2,4
Services extérieurs	1 820 498	12,8	1 728 466	11,6	92 032	5,3
IMPOTS ET TAXES	261 066	1,8	282 119	1,9	(21 053)	(7,5)
CHARGES DE PERSONNEL						
Salaires et traitements	1 089 243	7,6	1 051 122	7,1	38 122	3,6
Charges sociales sur salaires	339 051	2,4	327 906	2,2	11 145	3,4
Charges sociales exploitant						
Conges payés	(9 693)	(0,1)	5 053	0,0	(14 746)	(291,8)
<i>Total</i>	1 418 602	9,9	1 384 081	9,3	34 521	2,5
	1 418 602	9,9	1 384 081	9,3	34 521	2,5

Cabinet C.F.G - CAEN

CFG

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2019		30/06/2018		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
REPORT EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(977 166)	(2,0)	(1211 458)	(1,0)	213 292	(29,0)
Produits de gestion courants	3 051	0,0	7 692	0,1	(4 641)	(60,3)
Reprise sur amortissements et provisions	175				175	
Transferts de charges						
<i>Total</i>	<i>3 226</i>	<i>0,0</i>	<i>7 692</i>	<i>0,1</i>	<i>(4 466)</i>	<i>(58,1)</i>
Charges de gestion courantes	5 734	0,0	25 804	0,2	(20 071)	(77,8)
Dotation aux amortissements	204 299	1,4	203 981	1,4	318	0,2
Dotation aux provisions	956	0,0	2 702	0,0	(1 746)	(64,6)
<i>Total</i>	<i>210 989</i>	<i>1,5</i>	<i>232 487</i>	<i>1,6</i>	<i>(21 498)</i>	<i>(9,3)</i>
Produits financiers de placements						
Produits nets sur cessions de valeurs						
Différences positives de change						
Autres produits et charges financiers	14 128	0,1			14 128	
<i>Total</i>	<i>14 128</i>	<i>0,1</i>			<i>14 128</i>	
Interêts des emprunts	20 247	0,1	12 192	0,1	8 055	66,1
Agios et escompte	16 685	0,1	33 817	0,2	(17 132)	(50,7)
Charges nettes sur cessions de valeurs						
Dif. de change et autres provisions						
<i>Total</i>	<i>36 932</i>	<i>0,3</i>	<i>46 010</i>	<i>0,3</i>	<i>(9 077)</i>	<i>(19,7)</i>
Produits exceptionnels	82 089	0,6	44 415	0,3	37 674	84,8
Valeur cession des immobilisations						
Reprise sur provisions et transferts de charges	8 718	0,1			8 718	
Amortissements subventions						
<i>Total</i>	<i>90 807</i>	<i>0,6</i>	<i>44 415</i>	<i>0,3</i>	<i>46 392</i>	<i>104,5</i>
Charges exceptionnelles	22 014	0,2	(324)		22 337	N/S
Valeur nette des immobilisations cédées	12 224	0,1	754	0,0	11 470	N/S
Dotation aux provisions & amortissements			8 718	0,1	(8 718)	(100,0)
<i>Total</i>	<i>34 237</i>	<i>0,2</i>	<i>9 149</i>	<i>0,1</i>	<i>25 089</i>	<i>274,2</i>
PARTICIPATION DES SALAIRES						
IMPOT SUR LES SOCIETES						

Cabinet C.F.G - CAEN

CFG

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : SAS AJPL

ADRESSE : 233 Avenue de Paris - 78820 JUZIERS

N° SIRET : 441 703 352 00027

CODE APE : 521D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 3.144.144 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 451.757 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 18 Septembre 2019 par le Président de la Société.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

- Augmentation du capital par compensation des Créances exigibles sur la société.
Emission de 468.120 actions de 0.16€ chacune.
Le capital passe de 37.444€ à 112.343,20€.

AJPL

Société par Actions Simplifiée au capital de 112 343 Euros

233, Avenue de Paris

78820 JUZIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Juin 2019

Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables et la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

, rue de Monceau - 75008 PARIS - Tél. 01.45.63.68.67 - Fax : 01.45.63.56.45 - Site : www.cabinet-messin.com - Email : contact@cabinet-messin.com
S.A.S. au capital de 720.000 euros - Siret 381 205 418 00035 - 381 205 418 RCS Paris - NAF 6920Z - N° Intracommunautaire FR 40381205418

5 000 - 04/2018

Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels :

- de la Société par Actions Simplifiée **AJPL**

relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 Novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes

CABINET MESSIN

Catherine MESSIN



BILAN
Actif

	Valeur Brute	Amort. & Provisions	Val. Nette 30/06/19	Val. Nette 30/06/18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Fonds commercial	87 000		87 000	97 000
Autres Immobilisations Incorporelles	48 366	48 366		
	135 366	48 366	87 000	97 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	29 665	18 129	11 536	14 503
Constructions	2 587 340	2 098 715	488 625	556 105
Installations et matériel	944 362	647 950	296 412	28 067
Autres Immobilisations corporelles	1 056 803	573 700	483 103	154 195
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 618 170	3 338 494	1 279 677	752 870
Participations	36 800		36 800	72 000
Autres immobilisations financières	186 128		186 128	123 104
	222 928		222 928	195 104
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 976 465	3 386 860	1 589 605	1 044 974
VALEURS D'EXPLOITATION				
Stocks matières premières et approvisionnements				
Stocks en-cours de biens et services				
Stocks de marchandises	894 382		894 382	930 120
	894 382		894 382	930 120
CREANCES REALISABLES				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients	102 953	14 199	88 754	17 188
Autres Créances	133 761		133 761	138 655
Etat - TVA	31 115		31 115	23 190
Etat - Impot Société	69 135		69 135	78 817
	336 964	14 199	322 765	257 850
CREANCES DISPONIBLES				
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	309 896		309 896	223 592
	309 896		309 896	223 592
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	23 121		23 121	27 729
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 564 363	14 199	1 550 164	1 439 291
Charges à Répartir /plusieurs Exercices	4 375		4 375	
Prime de rembours. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF	6 545 203	3 401 059	3 144 144	2 484 264

binet C.F.G - CAEN

11/55

CFG

BILAN
Passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	112 343	37 444
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	3 744	3 744
Réserves réglementées		
Autres réserves	428 590	428 590
Report à Nouveau	(988 487)	(537 596)
Résultat de l'Exercice	(451 757)	(450 891)
Provisions réglementées		
	(895 567)	(518 709)
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
AVANCES CONDITIONNEES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		8 718
Provisions pour Charges		
		8 718
TOTAL DES CAPITAUX	(895 567)	(509 991)
DETTES FINANCIERES		
Emprunts établissements de crédit	1 561 469	300 533
Emprunts & dettes financières divers	968 098	41 500
Intérêts dus sur Emprunts	3 120	
Découverts bancaires		14 902
Interets et agios bancaires dus	1 201	
	2 533 887	356 935
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances & acomptes reçus / commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 079 662	2 234 615
Provision congés payés	125 063	134 756
Autres dettes sociales	112 223	96 286
Etat - TVA	238	1 384
Autres dettes fiscales	123 905	135 061
Autres Dettes (Clients divers)		48
	1 441 091	2 602 150
DETTES HORS EXPLOITATION		
Fournisseurs immobilisations	26 688	
Etat impot société		
Autres Dettes	38 044	35 170
	64 733	35 170
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL DES CAPITAUX EXTERNES	4 039 711	2 994 256
Ecarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	3 144 144	2 484 264

abinet C.F.G - CAEN

12/55

CFG

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019		30/06/2018		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
ventes de marchandises	13 350 221	93,6	13 918 282	93,6	(568 061)	(4,1)
ventes de biens	839 765	5,9	872 349	5,9	(32 584)	(3,7)
variation des encours						
ventes travaux et services	76 076	0,5	76 721	0,5	(645)	(0,8)
variation des encours						
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	14 266 062	100,0	14 867 352	100,0	(601 290)	(4,0)
achats de marchandises	10 535 410	73,9	11 356 753	76,4	(821 342)	(7,2)
variation de stocks	35 738	0,3	(29 639)	(0,2)	65 378	220,6
achats matières et approvisionnements	533 234	3,7	539 764	3,6	(6 530)	(1,2)
variation de stocks						
autres traitances						
TOTAL DES ACHATS CONSOMMES	11 104 383	77,8	11 866 877	79,8	(762 495)	(6,4)
marge dégagée sur négoce	2 779 072	19,5	2 591 169	17,4	187 903	7,3
marge dégagée sur production de biens	306 531	2,2	332 585	2,2	(26 054)	(7,8)
marge dégagée sur travaux et services	76 076	0,5	76 721	0,5	(645)	(0,8)
TOTAL DES MARGES DEGAGEES	3 161 679	22,2	3 000 475	20,2	161 204	5,4
produits accessoires	236 358	1,7	347 865	2,3	(111 508)	(32,1)
production immobilisée						
conventions d'exploitation	190		2 761	0,0	(2 571)	(93,1)
Total	236 547	1,7	350 626	2,4	(114 079)	(32,5)
CHARGES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
achats de matières et fournitures	175 820	1,2	171 788	1,2	4 033	2,4
services extérieurs	1 820 498	12,8	1 728 466	11,6	92 032	5,3
LEUR AJOUTEE	1 401 908	9,8	1 450 847	9,8	(48 939)	(3,4)
POTS ET TAXES	261 066	1,8	282 119	1,9	(21 053)	(7,5)
CHARGES DE PERSONNEL						
salaires et traitements	1 089 243	7,6	1 051 122	7,1	38 122	3,6
charges sociales sur salaires	339 051	2,4	327 906	2,2	11 145	3,4
charges sociales exploitant						
charges payées	(9 693)	(0,1)	5 053	0,0	(14 746)	(291,8)
Total	1 418 602	9,9	1 384 081	9,3	34 521	2,5
CEDEMENT BRUT D'EXPLOITATION	(277 760)	(2,0)	(215 353)	(1,5)	(62 407)	(29,0)

binet C.F.G - CAEN

CFG

13/55

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019		30/06/2018		Ecart	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
REPORT EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(277 760)	(2,0)	(215 353)	(1,5)	(62 407)	(29,0)
Produits de gestion courants	3 051	0,0	7 692	0,1	(4 641)	(60,3)
Prise sur amortissements et provisions						
Transferts de charges	175				175	
Total	3 226	0,0	7 692	0,1	(4 466)	(58,1)
Charges de gestion courantes	5 734	0,0	25 804	0,2	(20 071)	(77,8)
Dotations aux amortissements	204 299	1,4	203 981	1,4	318	0,2
Dotations aux provisions	956	0,0	2 702	0,0	(1 746)	(64,6)
Total	210 989	1,5	232 487	1,6	(21 498)	(9,3)
RESULTAT EXPLOITATION	(485 522)	(3,4)	(440 148)	(3,0)	(45 375)	(10,3)
Produits financiers de placements						
Produits nets sur cessions de valeurs						
Différences positives de change						
Autres produits et charges financiers	14 128	0,1			14 128	
Total	14 128	0,1			14 128	
Intérêts des emprunts	20 247	0,1	12 192	0,1	8 055	66,1
Provisions et escompte	16 685	0,1	33 817	0,2	(17 132)	(50,7)
Charges nettes sur cessions de valeurs						
Diff. de change et autres provisions						
Total	36 932	0,3	46 010	0,3	(9 077)	(19,7)
RESULTAT FINANCIER	(22 804)	(0,2)	(46 010)	(0,3)	23 205	50,4
RESULTAT COURANT	(508 327)	(3,6)	(486 157)	(3,3)	(22 170)	(4,6)
Produits exceptionnels	82 089	0,6	44 415	0,3	37 674	84,8
Sur cession des immobilisations						
Prise sur provisions et transferts de charges	8 718	0,1			8 718	
Amortissements subventions						
Total	90 807	0,6	44 415	0,3	46 392	104,5
Charges exceptionnelles	22 014	0,2	(324)		22 337	N/S
Sur nette des immobilisations cédées	12 224	0,1	754	0,0	11 470	N/S
Dotations aux provisions & amortissements			8 718	0,1	(8 718)	(100,0)
Total	34 237	0,2	9 149	0,1	25 089	274,2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	56 570	0,4	35 266	0,2	21 303	60,4
PARTICIPATION DES SALAIRES						
POT SUR LES SOCIETES						
RESULTAT NET EXERCICE	(451 757)	(3,2)	(450 891)	(3,0)	(866)	(0,2)

binet C.F.G - CAEN



C. F. G.

ANNEXE AUX COMPTES

NOM : SAS AJPL

ADRESSE : 233 Avenue de Paris - 78820 JUZIERS

N° SIRET : 441 703 352 00027

CODE APE : 521D

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 3.144.144 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 451.757 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis le 18 Septembre 2019 par le Président de la Société.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE :

- Augmentation du capital par compensation des Créances exigibles sur la société.
Emission de 468.120 actions de 0.16€ chacune.
Le capital passe de 37.444€ à 112.343,20€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices,

Et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Notamment, il peut être précisé que :

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements n°2002-10 et 2004-06 du comité de réglementation comptable relatifs aux actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la durée et le mode appliqués sont les suivants :

	économique		Fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an	Idem	
AAI s/constructions sur sols d'autrui	Linéaire	10 à 20 ans	Idem	
Matériel industriel	Linéaire	5 à 7 ans	Idem	
Agencements aménagements	Linéaire	5 à 10 ans	Idem	
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans	Idem	
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans	idem	

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'achat connu, comprenant une partie des ICM.

FONDS COMMERCIAL ET DROIT AU BAIL

Le fonds commercial du supermarché n'est pas valorisé à l'actif, s'agissant d'une création.
 Le fonds commercial de pressing et celui de la presse de la galerie marchande ont été repris sur
 l'exercice 30/6/2009 pour une valeur totale de 97.000 €.
 Il est de 87.000€ au 30/06/2019 suite à la sortie du Pressing pour 10.000€.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	<u>Nombre</u>	<u>Valeur Nom.</u>
• Actions / Parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	234.025	0,16 €
• Actions / Parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	702.145	0,16 €

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>Résultat avant impôt</u>	<u>Impôt</u>
• Résultat courant	- 508.327 €	
• Résultat exceptionnel (et participation)	56.570 €	
• Résultat comptable	- 451.757 €	néant

EFFECTIF MOYEN

	<u>Personnel</u>	<u>Personnel mis à disposition de l'entreprise</u>
• Cadres	3	
• Agents de maîtrise, techniciens	3	
• Employés	42	
• Ouvriers		
TOTAL	48	

PRODUITS A RECEVOIR

*Montant des produits à recevoir inclus dans
les postes suivants du bilan*

• Créances rattachées à des participations	
• Autres immobilisations financières	
• Créances clients et comptes rattachés	74.488 €
• Autres créances	20.626 €
TOTAL	95.114 €

CHARGES A PAYER

• Emprunts obligataires convertibles	
• Autres emprunts obligataires	
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
• Emprunts et dettes financières divers	
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106.875 €
• Dettes fiscales et sociales	292.067 €
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
• Autres dettes	
TOTAL	398.942 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

*Montant des charges et produits constatés d'avance
inclus dans les postes suivants du bilan*

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
• Charges d'exploitation	23.121 €	
• Charges ou produits financiers		
• Charges ou produits exceptionnels		
	-----	-----
Total	23.121 €	

ENGAGEMENTS

Emprunts bancaires :Emprunts Socorec :

Prêt 1 : 500.000 €, de Oct-2018 à Nov 2026

Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 500.000 €

Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Coop :

Prêt 2 : 390.000 €, de Déc 2018 à Sept 2029

Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 390.000 €

Nantissement du fonds de commerce

Prêt 3 : 150.000 €, de Juin 2019 à Juillet 2026

Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 150.000 €

Nantissement du fonds de commerce

Emprunts Crédit Mutuel :

Prêt 4 : 150.000 €, de Fev 2019 à Fev 2026

Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 150.000 €

Nantissement du fonds de commerce

Prêt 5 : 390.000 €, de Mars 2019 à Sept 2028

Le capital restant dû au 30/06/2019 est de 390.000 €

Nantissement du fonds de commerce

19/55

AUTRES INFORMATIONS

Indemnité de fin de carrière :

La provision pour engagement de retraite n'est pas comptabilisée. Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.

Pourcentages de turn over :

	Cadres	Agents de maîtrise	Non Cadres
< 20 ans	2 %	2 %	6 %
20-30 ans	1 %	1 %	6 %
30-40 ans	1 %	1 %	4 %
40-50 ans	1 %	1 %	4 %
50-60 ans			1 %
> 60 ans			

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 2,5%

Augmentation annuelle des salaires : 0,5%

Le calcul est effectué en fonction des salaires annuels bruts des salariés présents au 31 décembre.

La Convention Collective applicable dans l'entreprise est le Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

Le montant de l'engagement ainsi calculé est de 32.964€ au 30/06/2019.

Rémunérations allouées aux dirigeants

Conformément à l'article L 123-198 du code de commerce, l'information ne peut être fournie puisse qu'elle aboutirait à donner le montant de la rémunération du président de la société.

Engagements de crédit-baux / locations financières significatifs

Contrat Crédit agricole leasing fin 11/2020

Redevances restants à payer : 38.824 €

Contrat LOCAM fin 12/2022

Redevances restants à payer : 58.254€

Contrat LOCAM fin 11/2024

Redevances restants à payer : 29.347€

Contrat LOCAM fin 12/2024

Redevances restants à payer : 37.635€